

C'EST POSSIBLE

Agente officielle de Québec solidaire



PLATEFORME
ÉLECTORALE **2026**



Québec
solidaire

PLATEFORME ÉLECTORALE

Le Québec des quatre prochaines années devra faire face à des choix importants. Depuis trente ans, les gouvernements successifs ont mené notre pays dans une impasse: nos services publics sont à genoux, la crise du logement n'en finit plus d'empirer et la classe moyenne peine à joindre les deux bouts.

Ces crises ne sont pas des fatalités: elles sont le résultat de mauvais choix politiques. Québec solidaire propose aujourd'hui un choix différent: *celui de l'ambition, de l'audace et du réalisme.*

Nous croyons que les Québécoises et les Québécois méritent mieux que le statu quo et les mêmes solutions maintes fois répétées qui n'attaquent pas les causes profondes des crises.

Le Québec mérite un gouvernement qui se donne les moyens de changer réellement les choses, de s'attaquer aux enjeux de la fin du mois comme aux enjeux du siècle. Nous méritons un projet d'avenir, une vision pour un Québec libre, vert, juste, et coconstruit avec tous les peuples.

Faire mieux, renouer avec l'audace de nos grands bâtisseurs et remettre l'État au service du peuple, nous sommes persuadés que *c'est possible.* Notre plateforme en est la preuve.



**RUBA
GHAZAL**

Porte-parole



**SOL
ZANETTI**

Porte-parole

TABLE DES MATIÈRES

BLOC 1	4
 COÛT DE LA VIE	
 REDISTRIBUTION DE LA RICHESSE	
BLOC 2	7
 LOGEMENT ET HABITATION	
BLOC 3	12
 ENVIRONNEMENT	
 TRANSITION SOCIOÉCOLOGIQUE	
 TRANSPORTS	
BLOC 4	16
 SANTÉ	
 SERVICES SOCIAUX	
BLOC 5	18
 ÉDUCATION	
BLOC 6	21
 INDÉPENDANCE INCLUSIVE, FÉMINISME,	
 VIVRE ENSEMBLE ET AMOUR DU QUÉBEC	
BLOC 7	23
 DÉMOCRATIE ET DROIT DU TRAVAIL	



COÛT DE LA VIE ET REDISTRIBUTION DE LA RICHESSE

Chaque jour, les Québécoises et les Québécois font le même constat : tout coûte cher, et tout coûte de plus en plus cher. Épicerie, logement, transport, santé : les dépenses essentielles prennent une part toujours croissante du budget des ménages.

Québec solidaire refuse de se résigner. Nous refusons de vivre dans une société où un enfant sur quatre va à l'école le ventre vide pendant que d'autres s'enrichissent à coups de millions sur le dos des travailleuses et des travailleurs.



COÛT DE LA VIE ET REDISTRIBUTION DE LA RICHESSE

MESURE 1

Réduire le coût du panier d'épicerie

Les Québécoises et Québécois ont droit à une alimentation abordable et de qualité. Or, les familles ne cessent de voir le coût du panier d'épicerie augmenter. En plus de payer pour le coût des produits, les Québécoises et Québécois paient pour les profits des grandes chaînes d'épicerie et leurs directions.

Pour réduire les factures, un gouvernement solidaire plafonnera les marges de profits des grandes chaînes d'épicerie tout en s'assurant de favoriser l'achat local et les productrices et producteurs agricoles du Québec.

Nous nous attaquerons frontalement aux pratiques déloyales des grandes épicerie, qui abusent de la réduflation, de la hausse démesurée des prix, de la tarification dynamique et des fausses promotions pour tromper la clientèle. Nous renforcerons aussi les droits des consommateurs et lancerons une commission d'enquête sur ces mauvaises pratiques.

De plus, un gouvernement solidaire créera un projet pilote en vue d'instaurer un réseau national d'épicerie publiques à but non lucratif (grossistes alimentaires), qui favorisera l'accès à des aliments à prix réduit et priorisera les produits locaux. Afin de rendre accessible le panier d'épicerie en zone de désert alimentaire, un gouvernement solidaire consolidera les projets de petites épicerie dans les petites localités.

Un gouvernement solidaire luttera contre le gaspillage alimentaire afin de réduire notre empreinte écologique, d'accroître notre sécurité alimentaire et d'offrir des aliments moins chers.

MESURE 2

Augmenter le salaire minimum

La hausse du coût de la vie touche en premier lieu les travailleuses et travailleurs au bas de l'échelle, pourtant essentielles au bon fonctionnement de notre société. Pour leur permettre de mener une vie digne, un gouvernement solidaire augmentera le salaire minimum à 20 \$ l'heure, et l'indexera

annuellement au coût de la vie pour protéger le pouvoir d'achat des personnes à bas salaire. Il s'assurera que les programmes d'aide de dernier recours suivent ces mêmes principes et adaptera cette aide aux réalités régionales.

MESURE 3

Réduire la facture des femmes

Pour assurer un accès juste et équitable à la contraception et pour éliminer le sexisme dans le prix de certains produits et services, un gouvernement solidaire rendra la contraception et les produits menstruels gratuits et éliminera la « taxe rose », c'est-à-dire le surplus que l'on doit payer pour acheter la version féminine d'un produit.

MESURE 4

Réduire les inégalités de revenu

Pour favoriser l'équité salariale, un gouvernement solidaire limitera le développement des inégalités de revenu entre les hauts dirigeants et les personnes salariées des organisations publiques et des entreprises privées recevant des fonds publics. Nous introduirons un ratio maximum entre le plus haut revenu et le plus bas revenu de l'organisation, afin de favoriser un partage plus équitable des bénéfices. Un gouvernement solidaire corrigera aussi les inégalités salariales structurelles dans l'État, notamment celles liées au genre et à la valorisation des métiers du soin.

Tant pour les personnes ultrariches que pour les entreprises aux moyens disproportionnés, notre régime pénal ne réussit pas à jouer son rôle de sanction-dissuasion. Un gouvernement solidaire instaurera le principe des amendes proportionnelles à leurs moyens afin qu'elles respectent nos lois, notamment en matière d'environnement, de travail et de non-discrimination.

MESURE 5

Réformer la fiscalité pour que toutes contribuent à leur juste part

Un gouvernement solidaire réformera la fiscalité des grandes entreprises, des industries polluantes et des grands patrimoines pour assurer la progressivité de l'impôt et une juste contribution, tout en luttant fermement contre l'évitement fiscal, les échappatoires fiscales et les paradis fiscaux.

Un gouvernement solidaire révisera les paliers d'imposition pour les particuliers afin d'augmenter la contribution des plus riches

ainsi que de protéger les travailleuses et travailleurs et la classe moyenne. Il mettra en place des mesures fiscales ciblées et temporaires pour diminuer les effets des hausses du coût de la vie sur les ménages les plus défavorisés.

Afin d'assurer une distribution plus équitable de la richesse et le financement approprié de nos services publics, un gouvernement solidaire instaurera une taxe progressive sur la part des grandes fortunes excédant 25 millions de dollars. Il veillera également à ce que les revenus d'investissement cessent d'être imposés de façon plus avantageuse que les salaires. Il assujettira entièrement les gains en capital à l'impôt en conservant les exemptions existantes, comme pour la résidence principale et certains biens agricoles.

MESURE 6

Établir un droit universel à un revenu décent

Pour permettre à toutes et à tous de vivre décemment, un gouvernement solidaire mettra graduellement en place un programme de revenu minimum garanti au cours d'un premier mandat. Objectif : mettre fin à la pauvreté au Québec.

MESURE 7

Rémunérer les stages

Le travail des personnes aux études doit être rémunéré de façon équitable, particulièrement dans les domaines traditionnellement féminins. Dans cette optique, un gouvernement solidaire imposera la rémunération de tous les stages obligatoires dans le cadre d'un programme d'études reconnu par le ministère de l'Éducation. L'État prendra en charge le financement des stages dans les secteurs public et communautaire, tandis que les milieux de stage du secteur privé seront responsables de leur rémunération.

LOGEMENT ET HABITATION

Le marché de l'habitation du Québec ne fonctionne plus. Le prix des loyers ne cesse d'augmenter et la propriété devient un rêve inaccessible pour une part croissante de la population. De plus en plus de Québécoises et Québécois se retrouvent dans la rue.

Face à ces constats, des solutions existent. Québec solidaire veut repenser le logement et l'habitation en s'attaquant aux racines des problèmes actuels.

Nous pouvons lutter contre la spéculation, nous pouvons protéger les locataires et aider les familles à accéder à la propriété, nous pouvons garantir que tout le monde dorme avec un toit sur la tête.

Se loger est un droit, et nous allons le garantir.



LOGEMENT ET HABITATION

MESURE 1

S'attaquer aux spéculateurs et reprendre le contrôle du prix des loyers

Face à la hausse spectaculaire des loyers, un gouvernement solidaire mettra en place, dans la première année de son mandat, un gel des loyers à l'inflation.

Un gouvernement solidaire enlèvera le fardeau des épaules des locataires en exigeant que les propriétaires obtiennent une autorisation du Tribunal administratif du logement (TAL) pour augmenter un loyer au-delà de l'indice annuel.

Un gouvernement solidaire encadrera davantage la participation des entreprises privées et des fonds spéculatifs afin de contrer leur emprise croissante sur le marché immobilier et de mettre fin à la financiarisation et à la logique spéculative qui le dominent aujourd'hui.

Un gouvernement solidaire créera aussi un registre public et national des loyers ainsi que des propriétaires qui permettra aux locataires d'avoir l'heure juste sur l'identité des propriétaires et sur l'historique des prix de leurs loyers.

Il abolira également la section F du bail, qui empêche les locataires de logements construits depuis cinq ans ou moins de recourir au TAL pour contester une augmentation de loyer.

MESURE 2

Pénaliser les propriétaires abusifs

Pour lutter contre la spéculation immobilière, un gouvernement solidaire renforcera drastiquement les lois contre les flips et les rénovictions, ainsi que les sanctions pour les propriétaires abusifs qui ne respectent pas les lois sur le logement.

MESURE 3

Mieux protéger les locataires

Un gouvernement solidaire inscrira le droit au logement dans la Charte des droits et libertés du Québec. De plus, un gouvernement solidaire accroîtra l'efficacité du TAL en

lui donnant les moyens humains et financiers pour accomplir pleinement son action. Il lui permettra d'accélérer le traitement des dossiers des locataires qui y ont recours, tout en améliorant la protection à laquelle ces personnes ont droit, notamment en anonymisant les dossiers, et en s'assurant qu'elles sont bien accompagnées dans la défense de leurs droits. Un gouvernement solidaire mettra fin aux clauses de bail interdisant les animaux de compagnie.

Un gouvernement solidaire rétablira le droit des locataires de céder leur bail en empêchant les propriétaires de refuser sans motif sérieux.

MESURE 4

Aider les premiers acheteurs en favorisant la construction de logements réellement abordables

Un gouvernement solidaire utilisera tous les leviers à sa disposition pour favoriser la construction de parcs immobiliers **réellement** abordables à destination des classes moyennes et populaires, en développant l'industrie de la construction préfabriquée en bois d'œuvre et d'ingénierie québécois. Ces nouvelles constructions favoriseront une vision de l'urbanisme ayant à cœur le transport durable, l'accessibilité et la proximité des services.

De plus, un gouvernement solidaire mettra en place un programme public d'accès à une première propriété.

MESURE 5

Développer massivement le logement social et communautaire

Les logements sociaux et communautaires, soit les HLM, les coopératives de logement et les OBNL d'habitation, sont la meilleure façon d'assurer que chacun et chacune ait un toit, quelle que soit sa situation. Un gouvernement solidaire visera l'ajout de 50 000 logements sociaux et communautaires dans un premier mandat, soit par la construction écoénergétique, le rachat ou la rénovation du parc actuel, pour qu'ils représentent 20 % du parc locatif d'ici 2050. Il s'assurera en parallèle de bien soutenir les municipalités dans le développement et l'entretien de leurs infrastructures. De plus, il protégera l'autonomie des coopératives.

MESURE 6

Soutenir la rénovation

Un gouvernement solidaire offrira un soutien financier pour l'entretien et la rénovation de résidences. Ces rénovations devront faciliter l'accès à la propriété, la conversion vers des logis

intergénérationnels, la viabilité des logements en zones rurales, la réduction des coûts énergétiques, l'accessibilité universelle ou le maintien à domicile.

MESURE 7

Répondre aux besoins de logements des plus vulnérables

La crise de l'itinérance est une crise humanitaire. Pour y faire face, un gouvernement solidaire priorisera la construction de logements adaptés aux besoins des personnes. Il travaillera de concert avec les organismes terrain pour offrir un accompagnement personnalisé aux personnes qui font cette transition et pour les aider à cheminer vers l'autonomie.

Un gouvernement solidaire financera urgemment les maisons d'hébergement pour femmes victimes et survivantes de violence et leurs enfants à la hauteur de leurs besoins pour que chacune puisse trouver le toit et l'accompagnement dont elle a besoin.

Aussi, un gouvernement solidaire investira en logement dans les communautés autochtones ainsi que pour les Autochtones vivant en milieu urbain en s'assurant de leur totale participation, du respect de leurs spécificités culturelles et de la réponse à leurs besoins spécifiques.

Pour les personnes âgées, un gouvernement solidaire misera sur des projets d'habitation adaptés à leurs besoins : des logements sociaux ou communautaires à loyer réellement abordable, intégrés aux quartiers et conçus comme de véritables milieux de vie, offrant un continuum de services et de soins.

Enfin, un gouvernement solidaire veillera aux besoins d'autres populations vulnérables, telles que les personnes âgées, les personnes en réinsertion après le milieu carcéral, les personnes ayant des défis de santé mentale, et les jeunes issues du milieu de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) atteignant l'âge de la majorité. Pour les personnes âgées, il misera sur des projets d'habitation adaptés à leurs besoins : des logements sociaux ou communautaires à loyer réellement abordable, intégrés aux quartiers et conçus comme de véritables milieux de vie, offrant un continuum de services et de soins.



ENVIRONNEMENT, TRANSITION SOCIOÉCOLOGIQUE ET TRANSPORTS

La crise climatique est désormais une réalité qui s'impose à nous : inondations, canicules, feux de forêt et pertes de biodiversité bouleversent déjà nos communautés, notre santé et nos économies locales. Face à ce choc, Québec solidaire choisit la lucidité et la justice : la transition socioécologique du Québec.

Nous proposons un chantier collectif de transformation industrielle qui doit réduire rapidement nos émissions tout en protégeant la qualité de vie, le bien-être des Québécoises et Québécois, et l'économie nationale.

Les transports collectifs doivent jouer un rôle central dans cette vision du développement économique. Laissées à l'abandon par la CAQ, nos infrastructures tombent en ruine alors que le prix explose pour les utilisatrices et utilisateurs. Dans cette optique, nous ferons du réinvestissement dans le domaine du transport une priorité.



ENVIRONNEMENT, TRANSITION SOCIOÉCOLOGIQUE ET TRANSPORTS

MESURE 1

Mettre l'environnement au cœur de notre modèle de développement social et économique

Un gouvernement solidaire s'engagera à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 37,5 %, et idéalement de 45 %, d'ici 2030. Il s'engagera également à atteindre la carboneutralité au plus tard d'ici 2050.

Pour ce faire, un gouvernement solidaire appuiera son modèle de développement économique sur la création d'emplois dans les secteurs contribuant à la transition verte de l'économie pour garantir la transmission d'un Québec vert à nos enfants. Il favorisera le développement de filières d'avenir, telles que l'économie circulaire, les énergies renouvelables, les protéines végétales, l'agriculture écoresponsable, l'électrification des transports ou encore le bois d'œuvre issu d'une foresterie durable dans les constructions publiques et privées, pour assurer le développement, le maintien et la consolidation de bassins d'emplois sur l'ensemble du territoire. Il encouragera enfin la collaboration entre les employeurs et les employé·es dans la transition et appliquera le principe de zéro perte d'emploi nette à l'intérieur de chaque région.

Afin de freiner les dommages de la crise forestière qui affectent les régions du Québec, un gouvernement solidaire lancera un vaste processus de concertation afin de repenser le modèle de gestion de nos forêts et d'en assurer la pérennité dans une perspective de cogestion par et pour les communautés.

Un gouvernement solidaire rendra obligatoire le dépôt, lors de la considération du budget, d'un plan de transition écologique dans le respect de l'Accord de Paris.

MESURE 2

Offrir des transports collectifs efficaces et accessibles

À court terme, un gouvernement solidaire agira rapidement pour rendre les transports collectifs plus accessibles et plus efficaces en réinvestissant massivement dans les sociétés de transport. Il réduira significativement le prix des titres de transport pour

les rendre plus attractifs à la population et visera, à terme, la gratuité des transports publics. Il agira rapidement pour assurer le maintien et la bonification des services de transport interurbain, notamment les lignes de bus interrégionales.

À moyen et long terme, un gouvernement solidaire financera les villes pour le développement de leur transport collectif et actif. Il misera aussi sur la complémentarité des options de transports (métro, tramway, trains, autobus, transport collectif à la demande, covoiturage, autopartage, vélo et marche) pour en faire un réseau structurant entre les villes, les banlieues, les milieux ruraux et l'ensemble des régions du Québec. Un gouvernement solidaire en confiera l'opération aux instances de gouvernance locale et régionale ou à des instances publiques.

Un gouvernement solidaire travaillera à augmenter la proportion d'investissements dans les transports collectifs au-delà de 50 % des dépenses publiques en transport.

MESURE 3

Faire payer les industries polluantes et gaspilleuses

Un gouvernement solidaire exigera des compensations financières substantielles et la réparation des dommages causés par les grandes industries qui en sont responsables. Il renforcera la Loi sur la qualité de l'environnement et s'assurera que les subventions gouvernementales ne seront octroyées qu'aux entreprises respectant les normes environnementales en vigueur.

Il agira aussi pour réduire le gaspillage d'électricité et d'eau dans les secteurs industriels à forte intensité énergétique et hydrique. Il donnera aux instances de gouvernance locale et régionale les pouvoirs et les moyens nécessaires pour évaluer l'acceptabilité de ces usages sur leurs territoires, et pour faire des recommandations concernant les projets qui ne génèrent pas de bénéfices sociaux, régionaux ou environnementaux clairs.

MESURE 4**Adapter les territoires aux nouvelles réalités climatiques**

Un gouvernement solidaire soutiendra financièrement les municipalités et les chantiers régionaux d'adaptation des territoires exposés aux aléas climatiques (feux de forêt, chaleurs extrêmes, inondations, érosion, etc.) ainsi qu'à leurs conséquences actuelles et anticipées, déjà bien réelles pour les communautés. Cette adaptation passera par un réaménagement architectural et territorial des zones exposées en fonction des réalités locales, en confiant leur mise en œuvre à des instances de gouvernance régionale.

MESURE 5**Protéger le territoire avec les communautés**

Un gouvernement solidaire collaborera avec les communautés locales, régionales et autochtones pour garantir la protection de 30 % du territoire dans toutes les régions, en priorisant le sud du Québec. Il facilitera et accélérera les projets portés par ces communautés et ancrés dans leurs territoires, notamment ceux qui combinent protection et accès universel à la nature. Un gouvernement solidaire donnera aussi un statut juridique particulier au fleuve Saint-Laurent, lui conférant des droits à la protection, à la conservation et à la restauration.

MESURE 6**Soutenir notre agriculture et nos pêches pour assurer une alimentation de proximité**

Pour atteindre une souveraineté et une résilience alimentaires au Québec, un gouvernement solidaire protégera les écosystèmes ainsi que les terres agricoles contre la spéculation, en collaboration avec les instances de gouvernance locale et régionale. Il facilitera aussi l'augmentation des cultures en serre. Il soutiendra la relève chez nos agricultrices et agriculteurs en réduisant leur fardeau financier et en facilitant leur gestion selon des modèles partagés. Il soutiendra les initiatives visant à réduire l'impact écologique du milieu agricole.

Un gouvernement solidaire soutiendra les productrices et producteurs agricoles dans la modernisation de leurs installations et de leurs pratiques pour se conformer aux normes internationales en matière d'environnement et de bien-être animal.

Un gouvernement solidaire facilitera la mise en marché des produits de l'agriculture et de la mer directement des

productrices et producteurs vers la population. Il misera sur les réseaux de distribution locale et régionale, favorisera le développement des marchés publics pour encourager l'achat local et servira une alimentation locale avec options végétales dans nos institutions publiques.

MESURE 7

Interdire les nouveaux pipelines et protéger la souveraineté énergétique du Québec

Le Canada, dont l'économie est basée sur l'extraction, le raffinage et la vente de pétrole, veut nous imposer ses projets polluants. Un gouvernement solidaire interdira tout nouveau projet d'exploration, d'extraction, de transformation et de transport des énergies fossiles au Québec, incluant les gaz de schiste. Il protégera également Hydro-Québec de toute forme de privatisation et s'assurera que la production et la distribution des énergies renouvelables soient sous contrôle public.

Un gouvernement solidaire lancera et renforcera un programme public d'efficacité et de sobriété énergétique, incluant la rénovation thermique des bâtiments, la conversion des systèmes de chauffage et l'imposition de normes de construction passive. Ce programme sera financé par une fiscalité progressive et prioritairement destiné aux ménages à faibles revenus et aux logements sociaux.

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Notre réseau de la santé, source de fierté dans le passé, est aujourd'hui dans un état critique. Nos hôpitaux tombent en ruine, et les Québécoises et les Québécois ont de la difficulté à accéder aux soins et aux services.

Au lieu de préserver un réseau public qui priorise la santé de la population, les réformes de la CAQ, du PLQ et du PQ ont toutes eu le même résultat : couper notre réseau des réalités terrain et favoriser le développement d'entreprises privées qui engrangent des profits sur le dos des malades.

Un gouvernement de Québec solidaire mettra fin à cette dérive. Chacune et chacun a droit à des soins de santé, peu importe son âge, l'épaisseur de son portefeuille ou son lieu de résidence.



SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

MESURE 1

Améliorer l'accès au réseau de la santé

Tout le monde, partout au Québec, doit avoir un point d'accès simple et direct aux services de santé et sociaux. Un gouvernement solidaire créera jusqu'à 400 points d'accès de services en première ligne, principalement via les CLSC, pour simplifier l'accès au réseau pour la population. Mettons fin à la recherche interminable de rendez-vous !

Un gouvernement solidaire prendra également des mesures en vue d'améliorer l'accès à des soins de santé spécialisés de qualité pour toutes les régions du Québec.

Face aux défis qu'amène le vieillissement de la population, un gouvernement solidaire assurera une pleine collaboration entre le réseau, les organismes et les familles afin de favoriser l'accès au maintien et aux soins à domicile. Il revalorisera aussi le rôle essentiel des personnes proches aidantes, qui soutiennent les personnes âgées, malades ou ayant des besoins particuliers.

Parce qu'avoir accès aux soins et services de proximité, c'est aussi avoir des hôpitaux, des centres jeunesse et des CHSLD qui ne tombent pas en ruine, un gouvernement solidaire mettra en place un plan national d'urgence pour la remise à niveau des infrastructures en santé.

MESURE 2

Embaucher le personnel requis

Pour que les Québécoises et Québécois puissent avoir accès à des soins de santé physique et mentale de qualité, il faut regarnir nos CLSC et nos hôpitaux de professionnel·les de la santé. Un gouvernement solidaire améliorera les conditions de travail du personnel du réseau public pour assurer une relève et freiner l'exode des professionnel·les de la santé du public vers le privé ou vers d'autres provinces.

Il introduira une rémunération basée sur l'équité dans tout le réseau entre le personnel professionnel, le personnel de soutien et le personnel cadre, quelle que soit la région.

MESURE 3**Stopper la privatisation du réseau**

Un gouvernement solidaire cessera le gaspillage de fonds publics en mettant graduellement fin au financement des cliniques privées. De plus, il s'assurera que les Québécoises et Québécois n'auront plus à sortir leur carte de crédit pour accéder à des soins et à des services de santé.

Pour freiner le développement des entreprises qui font du profit sur la maladie et pour redonner au réseau public l'oxygène dont il a besoin, un gouvernement solidaire adoptera une loi de bouclier budgétaire protégeant le réseau de toute mesure d'austérité qui menacerait la qualité des services et des soins à la population.

MESURE 4**Prévenir avant de guérir**

Un gouvernement solidaire priorisera la prévention comme moyen d'améliorer la santé et la qualité de vie des gens. Puisque chaque 1 \$ investi en prévention économise 6 \$ au réseau de la santé, un gouvernement solidaire doublera le budget de la santé publique pour, à terme, atteindre les cibles de l'Organisation mondiale de la santé.

Les investissements en santé publique, en santé mentale, à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), en lutte contre les dépendances et en réduction des méfaits seront au premier plan de ce virage vers la prévention. De plus, les groupes communautaires seront une part intégrante de ce filet social renouvelé et leur financement sera revu en conséquence.

Les conditions de vie d'une personne affectent directement sa santé. Les mesures proposées par un gouvernement solidaire concernant les logements sociaux, le salaire minimum et le revenu minimum garanti auront un impact direct sur la prévention des maladies, et donc sur le désengorgement du réseau.

MESURE 5**Prendre soin de la santé mentale des gens**

Un gouvernement solidaire investira dans la prévention de la détresse psychologique dès le plus jeune âge. Pour le bien-être de toutes et tous, il soutiendra les organismes qui brisent l'isolement et mettra en place une stratégie de prévention en milieu de travail. Prendre soin de la santé mentale des personnes dès l'enfance, c'est renforcer tout le tissu social.

Puisque près de 20 % de la population souffre d'un trouble de santé mentale diagnostiqué, un gouvernement solidaire élargira l'accès aux services de psychothérapie et augmentera la rapidité de la prise en charge gratuite au sein du réseau de la santé et des services sociaux, et ce, sans compromis sur l'offre de soins. De plus, un gouvernement solidaire étendra l'accès aux services d'évaluation neuropsychologique pour les enfants et adultes à travers le système public.

MESURE 6

Rendre la santé dentaire et oculaire gratuites pour les jeunes

Le gouvernement canadien offre un programme de soins dentaires incomplet et encore coûteux pour les familles. Un gouvernement solidaire mettra en place une assurance dentaire publique, universelle et réellement gratuite pour toutes les personnes de moins de 18 ans résidant au Québec. Il en fera de même pour les soins oculaires.

Un gouvernement solidaire élargira la couverture de la RAMQ pour les personnes de 65 ans et plus afin d'inclure le remboursement de dispositifs médicaux essentiels, tels que les aides à la mobilité, les lunettes et les prothèses auditives.

MESURE 7

Réduire le coût des médicaments

Pour réduire la facture en pharmacie et s'affranchir des grandes multinationales pharmaceutiques, un gouvernement solidaire créera un Régime d'assurance médicament universel entièrement public et un pôle public de production, de recherche et d'achat de médicaments : Pharma-Québec.

ÉDUCATION

L'école publique québécoise est brisée. Notre réseau scolaire a été bâti pour donner à l'ensemble de nos jeunes une réelle égalité des chances, pour que chacune et chacun ait la possibilité de se développer pleinement.

Aujourd'hui, nos écoles ne sont plus à la hauteur de cette promesse. Malgré le dévouement sans limite de celles et ceux qui tiennent notre réseau à bout de bras, il est en train de s'écrouler.

Pour Québec solidaire, cette situation est inacceptable. Avoir de l'ambition pour nos écoles, c'est œuvrer sans relâche à donner un avenir à nos jeunes qui sera à la hauteur de leurs rêves.



ÉDUCATION

MESURE 1

Créer une école commune

L'école à trois vitesses est un système où se concurrencent les classes ordinaires, les programmes particuliers sélectifs de l'école publique et les écoles privées, ce qui nuit à l'égalité des chances et empêche trop d'élèves d'atteindre leur plein épanouissement. Pour favoriser la réussite de tous et toutes, un gouvernement solidaire rétablira un réseau scolaire commun dans lequel les écoles privées qui le souhaitent pourront être subventionnées par l'État si elles acceptent d'être non sélectives et gratuites, où la mixité sociale et le vivre-ensemble seront la norme, et où l'accès aux programmes particuliers sera gratuit et non conditionnel aux résultats scolaires.

Un gouvernement solidaire adoptera une loi de bouclier budgétaire protégeant le réseau d'éducation de toute mesure d'austérité qui menacerait la qualité des services à la population.

MESURE 2

Embaucher le personnel requis

Pour que nos jeunes puissent s'épanouir, ils doivent pouvoir compter sur du personnel enseignant qualifié et des équipes-écoles complètes, s'appuyant sur un seuil minimal de membres de personnel professionnel et de soutien, y compris dans les services de garde. C'est pourquoi un gouvernement solidaire, en soutien aux centres de services scolaires, mettra en œuvre un plan d'amélioration des conditions de travail pour favoriser l'embauche et la rétention de personnel compétent et suffisant, et pour maintenir des écoles de qualité.

MESURE 3

Nourrir les jeunes

Un enfant sur quatre souffre d'insécurité alimentaire dans nos écoles maternelles, primaires et secondaires. Un sur quatre. Pour favoriser l'égalité des chances, un gouvernement solidaire créera un programme universel de dîners gratuits fondé sur les initiatives déjà en place, sur l'économie sociale, sur des normes de qualité élevées et valorisant les aliments sains issus de l'agriculture locale.

MESURE 4**Construire et rénover nos écoles**

Laisser les écoles du Québec tomber en ruine sous prétexte de discipline budgétaire est une idée tout aussi nocive qu'à courte vue. Les enjeux liés à la ventilation des classes, mis en lumière durant la pandémie, en sont un exemple désolant. C'est pourquoi un gouvernement solidaire lancera un chantier majeur afin de bâtir, de rénover et d'assurer l'entretien adéquat de tous les établissements scolaires reconnus par le gouvernement du Québec, incluant les écoles populaires et la formation professionnelle et continue.

MESURE 5**Instaurer la gratuité scolaire**

Pour inciter nos jeunes à poursuivre leurs études au-delà du secondaire, il faut lever les barrières qui se dressent devant elles et eux. Un gouvernement solidaire instaurera graduellement la gratuité scolaire complète du primaire à l'université. Ceci mettra fin aux frais afférents (transport, service de garde, matériel scolaire, etc.) et autres coûts, améliorera l'accessibilité aux études et redonnera de l'élan à nos cégeps et à nos universités.

Un gouvernement solidaire soutiendra l'accès à l'éducation gratuite pour l'ensemble de la population tout au long de la vie à travers le développement du réseau de bibliothèques publiques et les initiatives de promotion de la littératie et de l'alphabétisation.

MESURE 6**Accroître l'accès et la qualité des services dans le réseau de la petite enfance**

Le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance vit une crise majeure marquée par une pénurie de personnel qualifié, par une diminution préoccupante de la qualité, ainsi que par un manque toujours criant de places.

Un gouvernement solidaire agira en priorité sur l'enjeu de la main-d'œuvre en soutenant un rattrapage salarial, l'amélioration des conditions de travail et la rémunération des stages, de même qu'en menant une campagne de valorisation des professions de la petite enfance.

Puisque chaque tout-petit habitant au Québec doit pouvoir être accueilli dans un milieu éducatif de qualité, un gouvernement solidaire misera sur les capacités du réseau des CPE pour

développer les places manquantes, en fonction des besoins de chaque localité, afin de soutenir les parents dans leur conciliation famille-travail-études.

MESURE 7

Convoquer des États généraux sur l'éducation

Dans un monde qui change à vitesse grand V et devant les défis de l'école québécoise, un large éventail d'organisations et d'intervenant·es d'horizons divers réclament une grande réflexion sur notre système scolaire. Nous avons besoin de faire collectivement l'état des lieux et de réfléchir ensemble à ce que nous voulons pour notre école. À cette fin, un gouvernement solidaire convoquera des États généraux sur l'éducation et mettra en place les principales recommandations qui en découleront.

**INDÉPENDANCE
INCLUSIVE, FÉMINISME,
VIVRE ENSEMBLE
ET
AMOUR
DU QUÉBEC**

La montée d'un nationalisme conservateur a cherché à réduire l'identité québécoise à des réflexes de fermeture, en opposant les gens entre eux et en affaiblissant les solidarités.

Face à cette dérive, le Québec a besoin d'un projet indépendantiste à la hauteur de son époque : féministe, antiraciste, inclusif et résolument démocratique.

Un projet qui ne se construit pas contre, mais avec ; pas dans la peur, mais dans la confiance ; pas en exigeant l'uniformité, mais en reconnaissant la pluralité réelle du Québec comme une de ses forces.

Aimer le Québec, ce n'est pas sacraliser un passé figé : c'est aimer celles et ceux qui y vivent, dans toute leur diversité, et choisir ensemble un avenir plus juste.



INDÉPENDANCE INCLUSIVE, FÉMINISME, VIVRE ENSEMBLE ET AMOUR DU QUÉBEC

MESURE 1

Favoriser une indépendance inclusive

Pour que les peuples au Québec puissent affirmer leur droit à l'autodétermination, un gouvernement solidaire lancera, dès son arrivée au pouvoir, une démarche d'assemblée constituante chargée de rédiger la Constitution du nouveau pays du Québec indépendant au cours de son premier mandat. Le processus même de cette assemblée citoyenne sera coconstruit avec les Premières Nations et Inuit, dans la mesure où elles le souhaitent, dans une perspective de réconciliation législative et d'un véritable dialogue de Nation à Nations. Cette proposition de constitution d'un Québec-pays sera ensuite soumise à la population par voie référendaire pour en confirmer l'adoption démocratique, qui mènera à la Déclaration d'indépendance.

Un gouvernement solidaire fondera son projet d'indépendance sur les principes de justice, de décolonisation et d'autodétermination des peuples. Il garantira le maintien, voire l'élargissement, des droits existants des Premières Nations et des Inuit dans le projet de constitution du Québec indépendant.

D'ici la création de l'État du Québec, un gouvernement solidaire mènera une action internationale forte et autonome dans tous les domaines relevant de ses priorités nationales, en modernisant la doctrine Gérin-Lajoie.

MESURE 2

Accélérer le processus de citoyenneté pour tous les résidents permanents au Jour 1 de l'indépendance

Au lendemain d'un référendum gagnant, un gouvernement solidaire offrira un accès accéléré, volontaire et gratuit au processus de citoyenneté québécoise à toutes les personnes résidentes permanentes qui habitent au Québec. Il s'assurera que les services de francisation seront disponibles pour celles et ceux qui en auront besoin afin de valoriser la pleine intégration de toutes et tous.

MESURE 3**Célébrer notre culture et notre langue**

Pour que le Québec valorise ses talents créatifs et que la population apprécie dès le jeune âge la richesse et la diversité des artistes d'ici, un gouvernement solidaire mettra en place des mécanismes de découvrabilité du contenu québécois et freinera la dominance des multinationales sur nos plateformes.

Un gouvernement solidaire développera un modèle de sécurité du revenu pour les artistes et pour les travailleuses et travailleurs autonomes du secteur culturel. Pour assurer une décentralisation de la culture, il renforcera la vie culturelle en région, ce qui permettra aux artistes d'exercer leur art sur l'ensemble du territoire.

Un gouvernement solidaire assurera le maintien et la pérennité des sorties scolaires en milieu culturel ainsi que le financement des programmes de maillage entre élèves et artistes. Il mettra également en place une passe-culture pour l'ensemble des jeunes de 12 à 18 ans vivant au Québec.

Conscient de l'importance de la lecture pour la culture, la santé, la réussite scolaire et la prospérité de l'ensemble de la société, un gouvernement solidaire fera de la lecture une priorité nationale pendant une année. Ce sera l'occasion de mettre sur pied un comité spécial, pluridisciplinaire et interministériel, qui décidera des actions à mener et des investissements à y consacrer.

Un gouvernement solidaire reconnaîtra l'importance des médias publics, communautaires et indépendants et s'engagera à les soutenir et à les financer adéquatement.

Pour mieux protéger le français, un gouvernement solidaire appliquera la loi 101 à l'ensemble des entreprises de dix personnes employées et plus, tout en faisant reposer le fardeau sur les entreprises pour la formation de leur personnel. Il renforcera l'application de la loi 101 dans le monde numérique, y compris dans l'affichage. Il abolira aussi certaines mesures discriminatoires de la loi 96.

MESURE 4**Protéger les droits des femmes et l'accès à l'avortement**

Un gouvernement solidaire agira pour l'égalité des genres, à travers la création d'un ministère Femmes et Égalité des genres. Il portera une attention particulière à la santé des femmes et garantira le

droit et l'accès à l'avortement sur l'ensemble de son territoire. Ici et ailleurs dans le monde, un gouvernement solidaire soutiendra les luttes pour préserver les droits des femmes, des minorités et des personnes marginalisées.

Pour faire face à la montée des discours et des actes violents et polarisants tant en ligne que dans la vie de tous les jours, un gouvernement solidaire mettra en place des politiques publiques visant à freiner les discours masculinistes et à lutter contre le harcèlement et les violences faites aux femmes.

Puisque la prochaine est encore en vie, un gouvernement solidaire agira pour mettre fin aux féminicides, notamment en rendant disponibles les antécédents judiciaires des conjoints violents, en renforçant leur surveillance et en instaurant dix jours d'absence rémunérée pour quitter une situation de violence conjugale.

MESURE 5

Lutter contre le racisme et pour la solidarité

Pour réduire la surjudiciarisation dont sont victimes les personnes autochtones, racisées et marginalisées, un gouvernement solidaire luttera contre leur profilage. Il reverra les champs d'intervention policière pour réduire le recours aux moyens coercitifs et amplifier le rôle et l'expertise des personnes intervenantes psychosociales.

Pour reconnaître la réalité du racisme dans la société québécoise, un gouvernement solidaire créera une politique de lutte au racisme systémique et institutionnel. De plus, il veillera à ce que les recommandations qui ont déjà été émises par la Commission des droits de la personne soient appliquées.

Un gouvernement solidaire reconnaîtra l'État palestinien et fermera le bureau du Québec à Tel-Aviv. Il n'octroiera pas de fonds publics aux compagnies privées complices des crimes du gouvernement israélien et interdira aux sociétés d'État, dont la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) et la Société des alcools du Québec (SAQ), de faire affaire avec celles-ci.

De plus, un gouvernement solidaire adoptera une loi de diligence raisonnable obligeant les entreprises québécoises à prévenir, à documenter et à corriger les atteintes aux droits humains, aux droits du travail et à l'environnement dans l'ensemble de leurs chaînes d'approvisionnement.

MESURE 6**Assurer une immigration humaine et solidaire**

Un gouvernement solidaire mettra en place des politiques d'immigration qui tiennent compte des besoins du Québec et qui valorisent les droits et la dignité humaine, le respect de nos obligations internationales et la volonté d'accueil du Québec.

Un gouvernement solidaire rétablira le Programme de l'expérience québécoise (PEQ) et accélérera la réunification familiale. Il respectera les traités internationaux en matière de droits des réfugiés. Il mettra fin aux permis de travail fermés et donnera accès à la RAMQ aux titulaires de permis de travail ouverts. Il s'assurera que les normes minimales de travail soient appliquées à l'ensemble des personnes salariées.

De plus, les autorités régionales, les établissements d'enseignements supérieurs et l'ensemble des acteurs de la société civile seront mis à contribution pour une intégration et une inclusion réussies, notamment en assurant des services d'accompagnement et de francisation à la hauteur des besoins. Un gouvernement solidaire facilitera la reconnaissance des diplômes et des compétences acquises à l'étranger.

MESURE 7**Reconnaître les Centres d'amitié autochtones comme partenaires stratégiques**

Un gouvernement solidaire assurera un financement de base pérenne des Centres d'amitié autochtones du Québec afin de mieux les soutenir dans le rôle déterminant qu'ils assument comme infrastructures de service en milieu urbain dans le soutien et l'accompagnement culturellement sécuritaire des personnes issues des Premiers Peuples.

DÉMOCRATIE ET DROIT DU TRAVAIL

Au Québec et partout dans le monde, la démocratie recule sous l'effet combiné de la concentration du pouvoir, de la désinformation et de la banalisation des dérives autoritaires.

Cette régression nourrit un cynisme grandissant : trop de citoyennes et de citoyens ont l'impression que leur voix ne compte plus, que les règles du jeu profitent toujours aux mêmes et que les décisions se prennent loin de leur réalité.

Cette tendance se traduit aussi par des attaques répétées contre les syndicats et d'autres contre-pouvoirs essentiels, comme les organismes communautaires, les médias et les institutions de contrôle, pourtant indispensables à l'équilibre démocratique.

Face à cette crise de confiance, il est urgent de redonner du pouvoir au peuple et de protéger celles et ceux qui défendent l'intérêt collectif.

DÉMOCRATIE ET DROIT DU TRAVAIL

MESURE 1

Retrouver le temps de vivre

Pour améliorer réellement la qualité de vie de la population et la conciliation famille-travail, un gouvernement solidaire réduira le temps de travail et reconnaîtra le droit au télétravail volontaire et à la déconnexion. Il modernisera les politiques familiales afin que celles-ci répondent adéquatement aux réalités des familles québécoises d'aujourd'hui et visent l'épanouissement des familles, l'implication des parents et l'égalité des chances dès la petite enfance, notamment en augmentant les prestations du Régime québécois d'assurance parentale réservées au deuxième parent.

De plus, un gouvernement solidaire reformera la Loi sur les normes du travail pour qu'un minimum de 10 congés payés (pour maladie, pour raisons familiales et personnelles) et de 12 jours fériés soit accordé à l'ensemble des personnes salariées. Il instaurera aussi l'accès à un minimum de quatre semaines de vacances par année et le principe d'un jour férié par mois. Le 8 mars (journée internationale des droits des femmes), le 1er mai (journée internationale des travailleuses et travailleurs), le 21 juin (journée nationale des peuples autochtones) et le 30 septembre (journée nationale de la vérité et de la réconciliation) deviendront des congés fériés.

Donner le pouvoir au peuple

Pour consolider notre système démocratique et faire en sorte qu'il reflète réellement la volonté populaire, un gouvernement solidaire mettra en place un mode de scrutin proportionnel mixte compensatoire qui protégera la représentation régionale et rendra possible l'atteinte de la parité homme-femme dans les candidatures et au conseil des ministres. Pour élargir la participation au débat public, il fixera le droit de vote à 16 ans.

De plus, pour donner une voix forte aux citoyennes et citoyens entre les moments électoraux prédéterminés, un gouvernement solidaire permettra la tenue de référendums d'initiative populaire.

Finalement, pour contrer l'influence du privé et les pressions des lobbyistes et pour accroître la transparence de l'État, il rebâtira une expertise publique forte dans tous les domaines relevant des services de l'État, donnera un accès réel à l'information gouvernementale et protégera les lanceuses et lanceurs d'alerte. Il imposera aux anciens élus et anciennes élues une carence de cinq ans avant d'exercer des activités de lobbyisme auprès d'institutions étatiques.

Décentraliser les décisions vers les régions

Il faut mettre fin à la centralisation abusive et redonner aux régions une voix dans l'administration des services à leurs populations.

Un gouvernement solidaire favorisera la concertation régionale incluant la société civile et soutiendra la décentralisation de certains pouvoirs gouvernementaux vers les communautés métropolitaines, les MRC et les municipalités. Ces dernières pourront notamment développer des milieux de vie de proximité, évaluer l'acceptabilité des grands projets proposés sur leur territoire, et exiger des compensations financières substantielles ainsi que la réparation des dommages environnementaux causés par les industries qui en sont responsables. Un gouvernement solidaire reverra la fiscalité des municipalités pour réduire leur dépendance envers les taxes foncières et leur donner les moyens nécessaires à la réalisation de leurs mandats.

Ainsi, un gouvernement solidaire décentralisera une partie des pouvoirs des mégastructures centralisatrices, comme Santé Québec, vers la prise de décision régionale.

Abolir les lois anti-travailleurs et réformer le Code du travail

Face aux récentes attaques antisyndicales et aux mutations du marché du travail, un gouvernement solidaire retirera les récentes lois attaquant les droits du travail et syndicaux des Québécoises et Québécois. Il accroîtra la participation directe des travailleuses et travailleurs dans les décisions qui les concernent dans leur milieu de travail. Ces derniers auront aussi priorité de reprise de l'entreprise en cas de fermeture.

Un gouvernement solidaire reformera le Code du travail afin de protéger et d'élargir les droits des travailleuses et des travailleurs. Il veillera, entre autres, à faciliter la syndicalisation, à renforcer la

protection syndicale, à consolider les lois anti-briseurs de grève, à interdire les lock-outs, et à reconnaître le droit aux grèves politiques et de solidarité.

Puisque les travailleuses et travailleurs des secteurs de la santé et de l'éducation sont exposés de manière disproportionnée aux risques, un gouvernement solidaire rétablira l'équité en redonnant à leurs syndicats les pleins moyens d'agir en matière de santé et de sécurité au travail, comme dans les autres secteurs.

Un gouvernement solidaire s'attaquera également à la précarité du travail atypique, incluant le travail à la demande (gig work), qui exploite le flou des statuts d'emploi pour contourner les protections existantes. Un gouvernement solidaire corrigera cette injustice en garantissant aux personnes en emploi atypique des protections comparables à celles des personnes salariées à temps plein, notamment en matière de sécurité du revenu, de représentation collective et de protection contre les abus.

Encadrer l'intelligence artificielle et protéger notre souveraineté numérique

Notre société, et particulièrement le monde du travail, sont chamboulés par l'emploi accru de l'intelligence artificielle. Un gouvernement solidaire instaurera donc un cadre réglementaire concernant ces technologies basé sur les principes de transparence, de transition socioécologique ainsi que sur le respect de l'identité et de la culture québécoise, de la vie privée, de la propriété intellectuelle et des droits d'auteurs. Il maintiendra l'humain au cœur du système malgré le virage numérique.

Un gouvernement solidaire fera aussi la promotion d'un usage éthique de cette technologie pour accroître la productivité des entreprises et l'efficacité des services, en protégeant les emplois des Québécoises et des Québécois et en soutenant la requalification des travailleuses et travailleurs qui le souhaitent.

Un gouvernement solidaire protégera aussi la souveraineté numérique des Québécoises et Québécois en s'assurant que leurs données personnelles soient protégées et stockées au Québec.

Garantir le rôle et le financement du communautaire

Pour que l'action communautaire puisse jouer son rôle de pilier structurant des communautés québécoises, un gouvernement solidaire augmentera significativement le financement à la mission des groupes d'action communautaire. De plus, il respectera réellement l'autonomie des groupes d'action communautaire autonomes. Il revalorisera aussi le rôle essentiel des bénévoles dont un grand nombre sont des personnes aînées.

Retirer les lois liberticides et favoriser le vivre-ensemble

Un gouvernement solidaire annulera les dispositions des lois adoptées par les gouvernements précédents qui sont antidémocratiques ou qui enfreignent la Charte des droits et libertés du Québec. Il retirera les dispositions liberticides des lois 21 et 94 sur la laïcité, entre autres. Un gouvernement solidaire appliquera un modèle de laïcité qui combine la neutralité des institutions publiques en matière de croyances et la liberté de conscience et de religion pour chaque individu. Un gouvernement solidaire défendra un féminisme véritablement intersectionnel, fondé sur la reconnaissance des oppressions entrecroisées, et refusera toute instrumentalisation du discours féministe à des fins discriminatoires.

Un gouvernement solidaire mettra en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et le Principe de Joyce, qui serviront d'assises pour une véritable coconstruction de projets de loi entre l'Assemblée nationale et les Premières Nations et les Inuit. De plus, il adoptera une Loi sur l'accessibilité universelle et reconnaîtra la Langue des signes du Québec. Aussi, un gouvernement solidaire protégera les droits et assurera la sécurité des communautés LGBTQIA2S+. Il protégera les droits des personnes trans en favorisant l'équité entre les genres dans les lois québécoises. Il encouragera l'accès aux soins, y compris ceux d'affirmation de genre, et à l'emploi pour toutes les personnes marginalisées au Québec.

Concernant les questions d'inclusion et de diversité, un gouvernement solidaire basera ses réponses sur le droit et le consensus scientifique. Il se fera un rempart à l'influence des politiques discriminatoires provenant de l'international et préservera les libertés individuelles et académiques.



*c'est
possible*



Québec
solidaire